



FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous saluons l'élection de Lech WALESA, qui réussit à faire sauter le verrou communiste. On se rappelle des tentatives successives dans ce sens, dont la première révolte de Poznan de juin 1956.

On se souvient, que le 9 août 1956, le général ZDROJEWSKI, ancien Délégué du Ministre de la Défense Nationale et Chef Militaire de la Résistance polonaise en France, Président de l'Association Nationale des Résistants-Combattants Polonais d'alors, demanda à M. Cyrankiewicz Président du Conseil du Gouvernement Polonais de Varsovie, d'accueillir une délégation comprenant M. Thadée JAGO, Chef de la délégation, M. Alexandre LADOS, ancien ministre plénipotentiaire à Berne et M. Florian CZRNECKI, Vice-Président, qui auraient accès au procès en relation avec les événements de juin. Il demanda également que la plus grande clémence fut appliquée aux prévenus à défaut d'autres possibilités.

Il a été rendu compte de notre mission à qui de droit, dont l'essentiel fut publié dans la VIE JUDICIAIRE du 22 au 27 octobre 1956.

L'élection de Lech WALESA à la Présidence de la République, constitue donc, un point final à la mainmise soviétique sur la Pologne. En conséquence, en raison des circonstances du nouvel ordre intervenu dans ce pays, le Président de la République de Pologne en exil, le comte Juliusz SOKOL-NICKI, déposa l'acte de transfert de son pouvoir souverain, au Conseil Constitutionnel à Varsovie, en le chargeant de remettre cet acte au nouveau Président, élu librement,

au moment de sa prestation de serment, afin de manifester la continuité juridique de l'État Polonais, conformément à la constitution de 1935.

Il appartient de même au Président WALESA, de tenir compte de l'acquit politique du Gouvernement Polonais en exil et d'honorer les actes de ce gouvernement, accomplis dans l'intérêt du pays.

Th. JAGO

4°P 13310

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANCO-POLONAIS REPAS CAMPAGNARD DU 20 JANVIER 1991 PARIS 19^e arrondissement



▲
Au cours du buffet campagnard organisé par notre association le 20 janvier 1991 : de gauche à droite : Eugène BOGDANSKI Maire Adjoint d'Aulnay-sous-Bois, Yves DETROYAT Président, Henri ROGOWSKI Adjoint au Maire du 18^e arrondissement de Paris, Edmund SZOTT Consul de Pologne à Paris.

VALIDITÉ DE LA CARTE

La période de validité des Cartes du Combattant, établie à l'origine pour 5 ans, est prorogée à l'expiration de ce délai par un arrêté du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, qui paraît au Journal Officiel tous les 5 ans.

C'est ainsi que l'arrêté du 5 décembre 1979 a validé des cartes jusqu'au 31 décembre 1984. Un autre arrêté a été publié en décembre 1984, a validé ces cartes jusqu'au 31 décembre 1989. Un autre arrêté sera publié en décembre 1989 et prorogera la validité de ces titres pour une nouvelle période de 5 ans.

Les titulaires de la Carte du Combattant n'ont donc aucune démarche à effectuer et la carte qu'ils possèdent demeure valable.

**(5) HISTORIQUE DU RÉSEAU DE
RÉSISTANCE « MONIKA MILI-
TAIRE » Guerre 1939-45 (suite) par
Th. JAGO**

Sous la pression des circonstances, Daniel transféra son poste opérationnel à Paris, d'où il faisait des sorties pour se rendre à Lyon, Grenoble, dans le Massif Central, dans la région du Nord et du Pas-de-Calais. Prévoyant le cours des événements et envisageant une lutte ouverte avec les troupes d'occupation, il prit contact avec Georges Bidault, Président du Conseil National de la Résistance. Il collabora avec le Général Chaban-Delmas, le Colonel Bourgès-Maunoury, le Lieutenant-Colonel ELY, le Lieutenant-Colonel NAVARRE, Chef de la Sécurité, le Colonel CLEBERT (FTP). Daniel

renoua les relations avec d'autres groupes de la Résistance, sans tenir compte de leur appartenance politique. Son action eut également le soutien du COMAC, dont la Commission militaire lui reconnut le grade de Général.

C'est dans ces conditions que, sans en référer à Londres, Daniel signa un accord avec Chaban-Delmas, Délégué Militaire National, agissant au nom du Gouvernement Provisoire de la République Française.

La teneur de la note fut la suivante :
Gouvernement Provisoire de la
République Française

Le délégué national
Paris, le 28 mai 1944

NOTE

Je certifie avoir conclu avec le Colonel Daniel, Commandant en Chef

des Forces Militaires Polonaises en France (P.O.W.N.) l'accord suivant :

1) Les détachements militaires polonais s'intègrent dans les FFI en conservant leur commandement propre.

2) Ces détachements entrent dans le dispositif général des FFI et, à ce titre, sont soumis au commandement tactique français.

3) Lorsque les formations FFI comprenant des unités élémentaires ou des isolés polonais auront cessé le combat victorieux pour la libération, ces unités élémentaires et ces soldats isolés seront remis à la disposition du Chef Militaire des Forces Polonaises en France, le Colonel Daniel.

Le Délégué Militaire National
Sceau et signature (-) Chaban

(à suivre)

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANCO-POLONAIS

Siège social : 25, cité Durel - 75018 PARIS

Éditorial

Oui, déjà 22 mois à la présidence de l'Association des Anciens Combattants Franco-Polonais avec une équipe unie, soudée par l'amitié et la volonté, présente et active avec, en première ligne François Groetschel Secrétaire Général dévoué et efficace, Yves Beauguion, sage et déterminé, Nathan Becher, Joseph Rzepiak, Marcel Vanderheyden, Michel Witek, André Durand, Claude Lejeune et tous les membres du bureau, opérationnels en permanence.

Beaucoup a été réalisé à l'heure de ce premier bilan.

Au lendemain de notre réunion du Conseil d'Administration du 25 novembre 1990, l'heure est au bilan. Cela est particulièrement vrai cette année, même si un bilan n'est que le constat d'une situation donnée au temps travail. Nous commençons l'année, déjà nous parlons de 1992 et des années suivantes. Il est donc du plus grand intérêt pour notre association d'ouvrir très vite, au sein de ses instances, une grande réflexion sur l'avenir, c'est-à-dire sur la définition d'une stratégie avec des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en place.

Les décisions prises en Assemblée Générale le 8 mars 1990, en particulier l'amélioration des cotisations, autrement dit, nous venons de franchir une première étape ; étape nécessaire qui nous permet d'offrir un « plus prestataire » non négligeable à nos adhérents et qui nous dote des outils nécessaires au développement que nous voulons poursuivre dans le domaine du monde combattant en particulier.

Notre Association demain, elle devra être encore meilleure, plus innovante, plus performante et rester en permanence proche et à l'écoute de chacun de ses adhérents.

Des réflexions et actions de communication prémonitoires sur le monde combattant.

La communication, la perception par nos membres de l'identité de

notre Association, l'augmentation de nos adhérents doivent être nos premières priorités. Voilà pourquoi nous avons entrepris un effort sans précédents de sélection, de préparation et d'implantation.

Et puis nous allons tenter de faire mieux entendre la différence de notre Association ; par le bulletin « EUROPA ». Nous aborderons ainsi les vrais problèmes des Résistants, des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

En ce début de l'année, le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons à vous et tous ceux qui vout sont chers nos meilleurs vœux pour l'année 1991.

Yves DETROYAT
Président

DOYENNE DES ADHÉRENTS

Il fallait que nous vous parlions de Madame Marcelle PESTRE de Paris 18^e. Agée de 95 ans, elle vient de donner son adhésion à l'Association des Anciens Combattants Franco-Polonais.

PERMANENCES •

Nous vous rappelons que notre Association tient sa permanence :
le jeudi de 17 h à 18 h
dans le hall de la Mairie du 18^e
1, place Jules Joffrin, 75018 Paris.



▲ Repas du 25 novembre 1990 à Paris 18^e, de gauche à droite : Jeanne BOHEC, le Président Thadée JAGO, Yves DETROYAT, Mme la Maréchale ZDROJEWSKA, Colonel de MONREAL et Madame. Debout : Joseph RZEPIAK, Marcel VANDERHEYDEN, Nathan BECHER.



▲ Au cours de la messe du 11 novembre 1990 à Notre-Dame de Clignancourt, donnée en souvenir du Général de GAULLE.

COTISATION 1991

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de la reprise systématique de votre adhésion, c'est ce geste essentiel qui permet :

- d'assurer les frais de fonctionnement, ils sont multiples : réalisation d'EUROPA, photocopies, frais d'expédition des divers courriers, fleurs pour les cérémonies...
- de maintenir notre nombre d'adhérents.

Association des Anciens Combattants Franco-Polonais
BULLETIN D'ADHÉSION à retourner
25, cité Durel - 75018 PARIS
accompagné de votre règlement.

M. _____

Adresse _____

Membre adhérent 100 F ci-joint :
Membre bienfaiteur 150 F Chèque CCP

Signature :

PARUTION FEVRIER

**L'Historique du réseau
MONIKA W
Guerre de 1939-1945
par Thadée JAGO**

B.D.I.C



▼
**Réservez-le dès
aujourd'hui**

✂

BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de
votre règlement à :

**FÉDÉRATION DES COMBATTANTS
ALLIÉS EN EUROPE**
3, rue Saint Fiacre
Auvers
91580 ETRECHY

M _____

Adresse : _____

Réserve : exemplaire(s)
au prix de 60 F

Joindre 2 timbres à 2,30 F
pour l'expédition

Ci joint Chèque
CCP

Signature :

TÉMOIGNAGE VÉCU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



28 avril 1960, la guerre fait rage en petite KABYLIE. Une unité de la Légion Étrangère appartenant à la 4^e Section du 5^e REI a pour mission de monter une embuscade. C'est à ce moment qu'elle est prise sous le feu violent de l'ennemi.

Le légionnaire Basile PETRIDIS saute sur une mine : le pied droit arraché, gravement touché au cou et à la jambe gauche, cloué au sol et perdant son sang en abondance, il essuie le feu de l'adversaire sans perdre son courage et sa lucidité.

Une intervention sanitaire par hélicoptère est vite organisée pour porter secours et récupérer le blessé. Dans une demi-inconscience, le légionnaire Basile PETRIDIS entend une voix de femme qui, en se penchant sur lui, dit : « Mon fils, dans quel état ils t'ont mis ! »

28 ans après, à l'occasion d'une séance de dédicaces de livres organisée par l'Association des « Ailes Brisées » et grâce aux relations de combat de Claude LABALUE, Délégué National de l'Union Nationale des Combattants, Basile PETRIDIS, aujourd'hui Président de l'Association des Engagés Volontaires

Hellènes dans l'Armée Française, devait enfin découvrir le vrai visage de celle qui lui sauva la vie !

Surprise et émotion réciproque, moment ineffaçable, lorsque notre glorieux blessé devait constater que son « sauveur », Capitaine en 1960, n'était autre que Madame la Générale Valérie ANDRÉ.

Cette dernière se souvenait fort bien de cette action singulière de combat et ce, d'autant mieux, que, comme elle devait le déclarer avec humour, le 28 avril est le jour de la Saint Valérie.

Ce moment particulièrement privilégié fut l'occasion d'exprimer toute l'immense gratitude et la profonde reconnaissance à Madame la Générale Valérie ANDRÉ, pour l'immense courage et le dévouement inlassable dont elle fit preuve durant toute sa longue et prestigieuse carrière, dont l'événement exceptionnel que nous venons de citer et qu'elle relate dans son livre : Madame la Générale, Édition PERRIN, page 182, est le plus parfait des témoignages.



DERNIERE MINUTE

Le 11 février 1991, Yves DETROYAT et François GROETSCHER ont été reçus par Monsieur CHRUSZCZYNSKI Premier Secrétaire de l'Ambassade de Pologne à Paris, à qui ils ont exposé les buts de notre association.

DATES A RETENIR

24 février 1991 à 11 h : Cérémonie au monument aux morts de la Mairie du 18^e. Commémoration de la bataille de Verdun.

17 mars 1991 à 11 h : Messe du souvenir à l'Église Polonaise 263 bis, rue Saint-Honoré, 75001 Paris à la mémoire du Maréchal de Pologne Jozef PIŁSUDSKI.

28 avril 1991 à 11 h : Cérémonie au monument aux morts de la Mairie du 18^e, journée de la déportation.

1^{er} mai 1991 à 11 h : Messe solennelle à l'Église Polonaise 263 bis, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, cérémonie du massacre des officiers polonais à Katyn.

8 mai 1991 à 9 h : Dépôt de gerbe au monument aux morts, place de Varsovie, 75016 Paris, en hommage aux Polonais tués pour la défense et la liberté de la France.

8 mai 1991 à 11 h : Cérémonie au monument aux morts de la Mairie du 18^e. Armistice du 8 mai 1945.

18 juin 1991 à 11 h : Cérémonie de l'appel du Général de Gaulle.

23 juin 1991 à 10 h : Cérémonie à Potigny (14) en hommage à tous les soldats polonais tués en Normandie (juin 1944).

25 août 1991 à 11 h : Libération de Paris.

BANK POLSKA KASA OPIEKI S. A.

SUCCURSALE DE PARIS FONDÉE EN 1929

23, rue Taitbout - 75009 Paris

Tél. 42 47 12 72 MÉTRO CHAUSSEE d'ANTIN

*TOUTES OPÉRATIONS BANCAIRES INTERNATIONALES • CHANGE
TRANSFERTS EN FAVEUR DES PERSONNES DOMICILIÉES EN POLOGNE*

Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30, le vendredi de 9 h à 15 h 30

FÉDÉRATION DES COMBATTANTS ALLIÉS EN EUROPE

Publication : EUROPA

3, rue Saint-Fiacre, Auvers - 91580 ETRECHY

PRÉSIDENT FÉDÉRAL : Thadée JAGO

J.O. du 13 janvier 1968

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : MARÉCHAL ZDROJEWSKI et GÉNÉRAL COLIN-GUBBINS
SIÈGE FÉDÉRAL : ST-FIACRE, 91580 ETRECHY - TÉL. : 60.80.39.05 - CCP LILLE 3893-92 X

DIRECTEUR : THADÉE JAGO

Comité de Rédaction : JAGO, GROETSCHER, de MONREAL, BEZA, LABALUE, DETROYAT

Imprimeur : GROUP'7 - 93200 ST-DENIS

Commission Paritaire : n° 506 D 1973

Périodique de la Fédération des Combattants Alliés en Europe